



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Veillez prendre note que le règlement 2021-200 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-101 concernant les établissements d'hébergement touristiques de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick a été adopté à la séance ordinaire du 7 juin 2021 et a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska en ce 8 juillet 2021.

DONNÉ à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 13 juillet 2021.

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, résidante à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur le site Internet de la municipalité ce 13^e jour du mois de juillet 2021 conformément au règlement 2021-202.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour du mois de juillet 2021.

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière